

Mairie de :  
LES RIVES  
34520 Les Rives  
Tél : 04 67 44.52.53



Direction  
Départementale  
de l'Équipement

Service des  
Collectivités Locales

Conseil en  
Aménagement  
et Urbanisme

Conduite d'étude :  
Marie Claude NAPOLI

520 Allée Henri II  
de Montmorency  
34064 MONTPELLIER  
Cedex 2  
Tél : 04.67.20.50.00

Chargé d'étude :  
Monique Karen  
Architecte-Urbaniste

Hameau de Masclac  
Notre Dame de Londres  
34380 St Martin de Londres  
Tél / Fax : 04 67 55 09 99

Cadastral numérique,  
source : PN Carto



Société de services  
et Plans Informatisés  
34 Rue Henri René  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 04.67.12.04.63  
Email :  
spi.graphic@wanadoo.fr

Ref : RIVES-c03-village-ser\_d25p  
7 octobre 2004

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

# LES RIVES

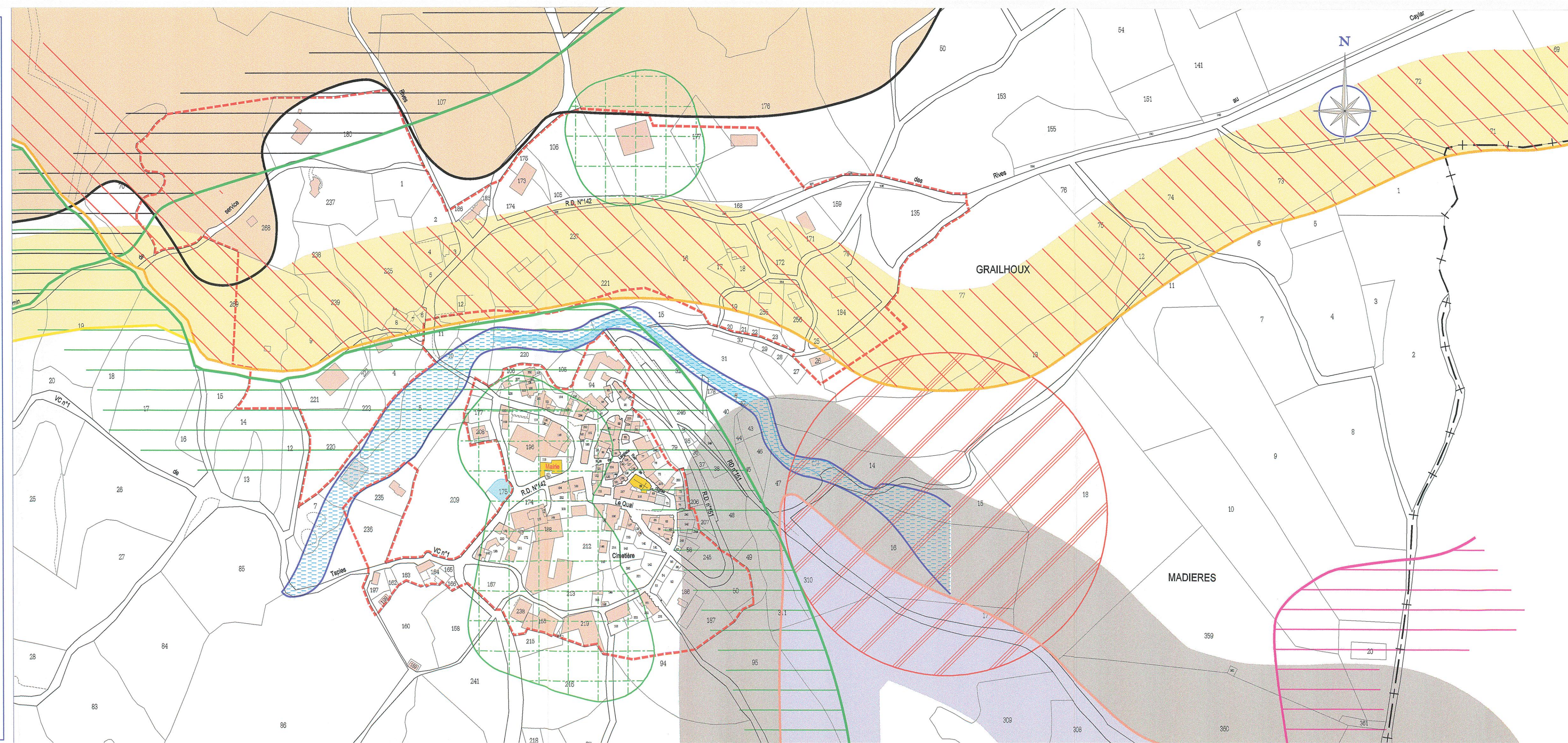
## Carte communale

### Plan des servitudes d'utilité publique, des risques et des prescriptions.

#### Le Village

III a Echelle :  
1/2500ème

Date de prescription : 1er mars 2002  
Approbation par D.C.M. le : 25 octobre 2004  
Arrêté Préfectoral approuvant la Carte Communale du : 10 mars 2005



- Légende des servitudes d'utilité publique**
- AS1** AS1 - Conservation des eaux - Captages  
Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables
  - Périmètre de protection immédiate de l'Aven de Tarlentier
  - Périmètre de protection rapprochée de l'Aven de Tarlentier
  - Périmètre de protection éloignée de l'Aven de Tarlentier
  - PT2** PT2 - Télécommunications  
Servitudes de protection des centres radioélectriques. 800m - Cotes N.G.F.
- Légende des servitudes d'utilité publique - procédures en cours.**
- Périmètre de protection immédiate de l'Aven de Bouquelaure
  - Périmètre de protection rapprochée de l'Aven de Bouquelaure
  - Périmètre de protection éloignée de l'Aven de Bouquelaure
  - Périmètre de protection immédiate des sources de Fonfrège
  - Périmètre de protection rapprochée des sources de Fonfrège
  - Périmètre de protection éloignée des sources de Fonfrège
  - Région de grande vulnérabilité : sources Pairols.
- Légende des risques et des prescriptions**
- Z.N.I.E.F.F. Type I Chaos de Pezade
  - Z.N.I.E.F.F. Type I Chaos dolomitique des Rives
  - Z.N.I.E.F.F. Type II Le Causse du Larzac
  - Z.N.I.E.F.F. Type II Plateau de l'Escandorgue
  - Z.N.I.E.F.F. Type I Haute vallée du ruisseau des Sièges
  - Périmètre de protection des sites archéologiques (r=200m)
  - Directive habitat.
  - Zone inondable
  - Périmètre de protection STEP.
  - Loi d'orientation agricole.
- Prescriptions édictées par la carte communale.**
- Zone constructible.